

peut appeler à juste titre les palais du commerce, occupent l'emplacement des fortifications de la ville au commencement du règne de Louis XIII.

Le pont du Rhône demandait sans cesse des réparations, et, en 1636, il était dit dans un rapport, « qu'il était nécessaire de réparer plusieurs petites brèches qui ont été faites au parapet dudit pont tant d'un côté que d'autre, tant il en a qui sont jusques à fleur du pavé. Le commis de ladite porte dit que ce sont des vaccabonds qui démolissent ledit parapet la nuit lorsque les portes sont fermées en haine de ce qu'il leur refuse l'entrée de ladite porte, et que les Suisses qui gardent le tour dudit pont s'y devraient prendre garde, ayant été les pierres de ladite brèche emportées et enlevées. » Il ajoutait qu'il était pressant de murer la porte du corps-de-garde de la tour du Fert, attendu qu'il s'y fait journellement des insolences, ayant été plusieurs fois enfoncés par violence, ayant emportés les ferrures et le plot pour le fermer.

XV.

En 1620, l'enceinte bastionnée de la Croix-Rousse était enfin terminée ; elle se composait d'abord du fort Saint-Jean sur la Saône, plus de huit fronts en ligne droite, et qui n'étaient pas ricochables, puisque les deux extrémités de la ligne fichaient dans les deux rivières. Les huit bastions successifs étaient appelés boulevards Saint-Jean, de Notre-Dame, de la Grenoillie, de Saint-André, de la Torette, porte de Saint-Sébastien, boulevards d'Orléans, de la Fontaine, de Saint-Clair. Le bastion d'Orléans a seul conservé son nom.

Ces murs ont été remplacés par les nos 12 jusqu'à 8, le bastion 9 n'existe plus : il a été détruit à la fin du siècle dernier, et remplacé par les portes Saint-Clair.

Au commencement du XVII^e siècle, cette enceinte de la Croix-Rousse se compléta par une suite de demi-lunes revêtues avec